

MANGHINI RENVERSE PLUS DE 1% DE SON CHIFFRE D'AFFAIRES À DES ASSOCIATIONS CARITATIVES

MANGHINI rime avec philanthropie

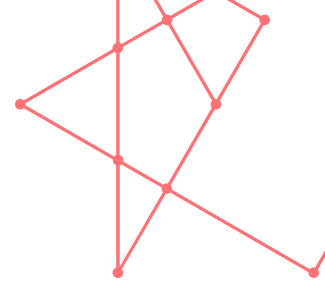
En plus d'apporter de la valeur ajoutée à ses clients, de les aider dans leur prise de décision stratégique et opérationnelle, de rendre compréhensibles des données complexes, MANGHINI veut apporter sa contribution pour une société plus humaine. Comment ? En reversant plus de 1% de son chiffre d'affaires à des associations caritatives, lors de son gala organisé le 27 février prochain.

Philanthropie + business = création de sens pour la société

Qui a dit que le business devait se cantonner à des seules fins de rentabilité ? Pour Pierre Mangers, le fondateur de MANGHINI, les affaires, si elles sont dénuées de toute volonté philanthropique, ne seront jamais aussi performantes qu'avec une pincée (au moins !) d'humanité. C'est le pari qu'il a fait pour sa propre entreprise et le résultat est sans équivoque : des clients enthousiastes, un vrai sens apporté aux actions de chacun, un sentiment d'utilité. Car les clients ne contribuent pas uniquement à cette cause à travers leur collaboration avec MANGHINI. Ils sont tous invités à choisir les associations auxquelles ils aimeraient que la somme soit versée.

Méthodique et efficace, jusque dans ses bonnes actions

Avant d'établir une liste des organismes d'utilité publique susceptibles de bénéficier de la bonne action entreprise par MANGHINI, ces derniers sont analysés. Douze critères permettent de les filtrer, de manière à ce que l'activité et les valeurs des associations sélectionnées soient en accord avec celles de l'entreprise donatrice, comme par exemple la conformité au RGPD ou la transparence des états financiers. La douzaine d'associations retenues est ensuite proposée aux clients de MANGHINI, invités à voter pour celle qui correspond le plus aux valeurs de l'entreprise cliente. Le vote se fait par internet et la somme finale est distribuée aux six associations gagnantes, au prorata des votes. Ainsi, le principe d'indépendance de MANGHINI s'applique jusqu'au bout du processus. Les associations bénéficiaires sont invitées à expliquer aux clients de MANGHINI le projet qu'elles s'engagent à mettre en place grâce aux dons qui leur seront faits lors d'un pot commun au Domaine



Mathis Bastian à Remich.

Pierre Mangers, un entrepreneur philanthrope

Lorsque l'on interroge Pierre Mangers sur la volonté qu'il a de reverser plus de 1% de son chiffre d'affaires à des œuvres caritatives, il répond que c'est sa manière de rendre à la société ce qu'elle lui a apporté, dans son histoire personnelle. Il estime que les personnes qui s'investissent dans ces organismes d'utilité publique ont un droit de reconnaissance. Il n'est pas surprenant que Monsieur Mangers soit aussi membre d'un Service Club, qu'il préside depuis 2019. Ce qui germe grâce aux bénévoles ou aux salariés des associations caritatives n'est pas toujours quantifiable, mais on observe une utilité indéniable et c'est pourquoi Pierre Mangers a à cœur d'apporter, par le biais de sa société, sa propre contribution.

Les associations qui recevront un don cette année sont les suivantes :

- Fondation Kribskrank Kanner
- Stëmm vun der Strooss
- Alan Maladies Rares
- Lions Vaincre le Cancer
- Association des victimes de la route
- Natur&Emwelt